



14 lycéens mis en examen !

## Ils veulent terroriser la jeunesse.

À la suite de la manifestation du 22 mai, une centaine de lycéens ont tenté d'occuper le lycée Arago, Paris 12<sup>ème</sup>, situé à proximité de la Place de la Nation. Ils ont été immédiatement interpellés, parmi eux plusieurs dizaines de mineurs, dont 33 comparaissent le 24 mai devant le TGI (Tribunal de Grande instance de Paris.)

La justice a eu la main lourde : 14 de ces jeunes seraient mis en examen pour un motif assez loufoque : « intrusion dans un bâtiment public en vue d'y commettre des dégradations ».

En revanche, à l'heure où des centaines de milliers de lycéens sont toujours sans affectation dans le supérieur en application de Parcours'Sup et de la loi ORE, que Force Ouvrière continue de dénoncer, le gouvernement, toujours plus isolé, joue la carte de la répression, et en particulier en direction de la jeunesse.

Les premières réponses concernant Parcours'Sup sont arrivées mardi confirmant ce que les lycéens, les étudiants et les organisations syndicales disent depuis le début : Parcours'Sup est un outil de sélection pour empêcher un grand nombre de bacheliers de poursuivre des études supérieures dans l'université et la filière de leur choix. Au niveau national, la moitié des candidats n'ont à ce jour pas de réponse favorable à leurs vœux.

L'Union départementale FO de Paris, apporte son soutien à ces jeunes et à leur famille. Elle se prononce pour leur libération immédiate, pour qu'aucune poursuite ne soit engagée à leur encontre.

L'Union départementale FO de Paris, réitère son soutien à la revendication portée par les organisations de jeunes ainsi que par la quasi-totalité des syndicats enseignants de retrait de Parcours'Sup et de la loi ORE, comme elle l'a fait n'étant présente lors du rassemblement devant le TGI le 24 mai.

Les jeunes ce sont nos enfants et nos petits enfants, FO ne les laissera pas isolés. Nous ne laisserons pas le gouvernement terroriser la jeunesse.

- **Retrait de Parcours'Sup et de la loi ORE**
- **Aucune poursuite à l'encontre des jeunes**

Le 25 mai 2018